



ASIA FOCUS

ALIMENTATION ET PUISSANCE : LE PARADOXE CÉRÉALIER CHINOIS

Rémi Djian / Diplômé d'IRIS Sup' en Géopolitique
et prospective et titulaire d'un Master en économie
du développement local

Décembre 2022



PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Rémi Djian est diplômé d'IRIS Sup' en Géopolitique et prospective et titulaire d'un Master en économie du développement local. Il collabore depuis plus de 10 ans avec des associations et ONG, notamment en Afrique sub-saharienne, au Maghreb, au Moyen-Orient et en Amérique latine.

PRÉSENTATION DE LA COLLECTION « ASIA FOCUS »

La collection « Asia Focus » propose des analyses, des entretiens avec des experts ou des acteurs, ou des notes sur des travaux majeurs produits par des spécialistes de la région. Son objectif est d'approfondir la réflexion sur des sujets d'actualité et d'offrir des éléments de compréhension sur les enjeux actuels en Asie. Les dynamiques politiques, sécuritaires, économiques, culturelles ou sociétales sont ainsi privilégiées.

Collection sous la direction de **Barthélémy Courmont**, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille, et **Emmanuel Lincot**, chercheur associé à l'IRIS, professeur à l'Institut Catholique de Paris et sinologue. Elle s'inscrit dans le cadre du Programme Asie-Pacifique de l'IRIS.



PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE

Par son poids économique, démographique et la persistance d'une multitude de défis politiques, stratégiques et sécuritaires, l'Asie-Pacifique fait l'objet de toutes les attentions. Le programme Asie-Pacifique de l'IRIS et son réseau de chercheurs reconnu à l'échelle nationale et internationale se donnent pour objectif de décrypter les grandes dynamiques régionales, tout en analysant de manière précise les différents pays qui la composent et les enjeux auxquels ils sont confrontés.

Les champs d'intervention de ce programme sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

Ce programme est dirigé par **Barthélémy Courmont**, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille

Nourrir la Chine est l'un des grands enjeux de ce XXI^e siècle.

Jean-Marc Chaumet¹

« La faim aiguë atteint des niveaux sans précédent et la situation mondiale ne cesse d'empirer. Les conflits, la crise climatique, le Covid-19 et la flambée des prix des denrées alimentaires et du carburant ont créé une tempête parfaite - et maintenant, la guerre en Ukraine ajoute une catastrophe à la catastrophe. Des millions de personnes dans des dizaines de pays sont poussées au bord de la famine », a déclaré le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), David BEASLEY en mai 2022². La faim dans le monde avait encore augmenté en 2021 après une forte hausse l'année précédente. Entre 702 et 828 millions de personnes ont été confrontées à la faim en 2021, soit 150 millions de personnes de plus depuis 2019. Et environ 2,3 milliards de personnes dans le monde n'avaient pas accès à une alimentation adéquate en 2021³.

L'indice des prix alimentaires de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a connu une augmentation de 26% sur 2021 et celui des céréales d'environ 30%. En juin 2022, l'indice des prix des céréales a affiché une valeur record de 173,5 points. Même en 2010-2011, période à laquelle la crise alimentaire déclencha en partie les printemps arabes, cet indice n'était pas si élevé. Il existe ainsi un vrai risque d'emballement de tensions sociales autour de l'alimentaire (même en Europe, où 60 à 80 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire). « Dans les 18 mois, on aura partout dans le monde émergent des crises liées à l'inflation »⁴ indique en juillet 2022 Jean-Joseph BOILLLOT, chercheur associé à l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques), spécialiste des grands pays émergents.

L'envolée des prix des matières premières agricoles a des causes multiples et la guerre en Ukraine ne l'explique que partiellement. Comme d'autres ressources naturelles, la répartition agricole montre une extrême inégalité liée aux caractéristiques géographiques (terres arables, eau, climat...) renforcée par la capacité du pays à développer des outils pour son développement agricole. Et le contexte mondial d'exacerbations de tensions politiques, de croissance démographique⁵ et économique⁶ et d'enjeux climatiques renforce des menaces

¹ Jean-Marc Chaumet, « Nouvelles routes de la soie : l'alimentation en Chine », Carto, n°56, novembre-décembre 2019.

² « L'insécurité alimentaire aiguë atteint de nouveaux records, préviennent l'ONU et des partenaires », *ONU Info*, 4 mai 2022.

³ *The state of food security and nutrition in the world 2022*, FAO, 6 juillet 2022.

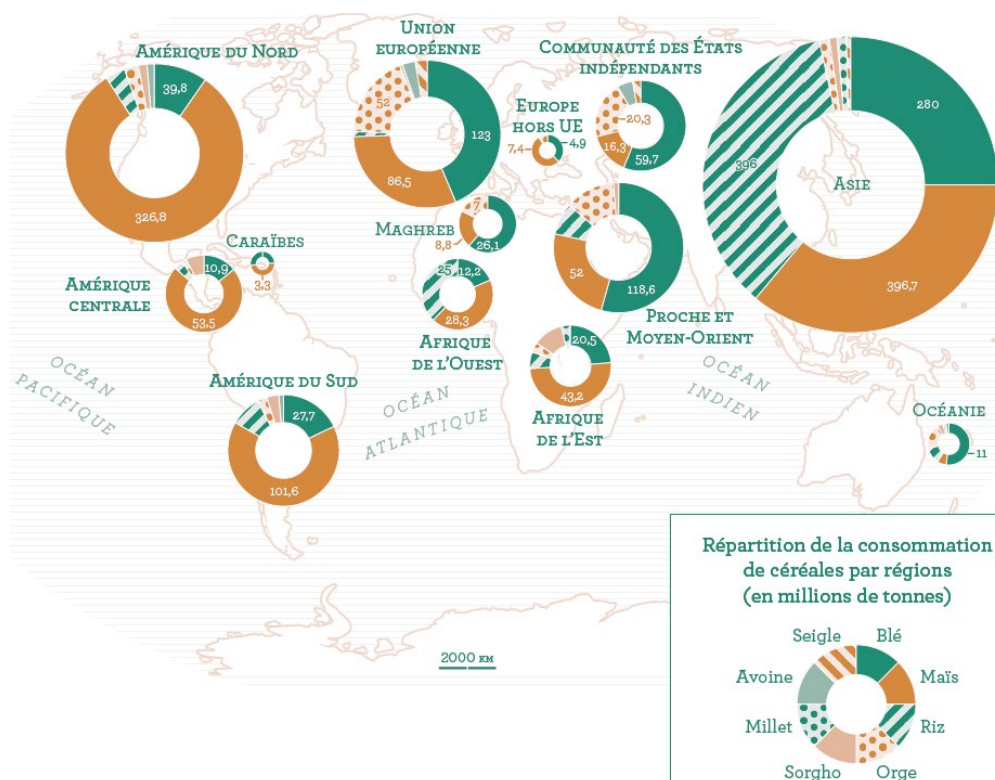
⁴ Lutaud Bénédicte, « Fuite du président du Sri Lanka : Dans les 18 mois, on aura partout dans le monde émergent des crises liées à l'inflation », *Le Figaro*, 9 juillet 2022.

⁵ En 30 ans, la population a crû de 2,5 milliards de personnes et atteint 8 milliards en novembre 2022. Selon les projections de l'Organisation des Nations unies (ONU), elle pourrait augmenter entre 1 et 2,5 milliards d'ici 2050.

⁶ Nourrir l'Asie de demain restera un défi au vu de sa taille démographique, mais surtout au vu de l'évolution du pouvoir d'achat et des exigences alimentaires. La classe moyenne asiatique pourrait doubler d'ici 2030 et représenter 65% de la classe moyenne mondiale.

persistantes sur la sécurité alimentaire de millions de personnes. L'alimentation est ainsi (re)devenue un enjeu stratégique, un élément de souveraineté nationale, mais aussi un levier de puissance voire une arme géopolitique.

Or, les trois principales céréales (blé, riz et maïs), sur les 7 000 plantes consommées par les humains, représentent plus de 50% de l'apport énergétique des aliments d'origine végétale. Le blé est LA céréale majeure de la sécurité alimentaire mondiale : il est consommé par des milliards d'humains sous forme de pain, farine ou semoule. Le maïs est davantage produit en volume, mais il est avant tout utilisé pour l'alimentation animale ou des besoins industriels. Au-delà de l'aspect nutritionnel, le blé reste un produit très social et démocratique, permettant de faire des aliments dont le coût est faible – et souvent subventionné. Sébastien ABIS, spécialiste de la géopolitique du blé, le qualifie de « produit vital, dont la culture a tout simplement transformé le paysage physique, démographique et politique de la planète. Sans blé, point de sécurité. Pour un État, en posséder, c'est contrôler sa stabilité et détenir un atout stratégique majeur pour son influence internationale s'il exporte une partie de ses récoltes. À l'inverse, manquer de blé face à ses besoins domestiques, c'est déjà révéler une faiblesse et dévoiler un point de forte vulnérabilité »⁷.



Répartition géographique de la consommation de céréales⁸

⁷ Sébastien Abis, « Le blé : géohistoire d'un grain au cœur du pouvoir », *Géoeconomie*, n°77, mai 2015, p. 195-215.

⁸ Sébastien Abis et Pierre Blanc, *Géopolitique de l'agriculture*, Éditions Eyrolles, 2020.

La consommation de céréales a fortement augmenté, passant de 1 550 millions de tonnes en 1990 à 2 235 en 2020, soit une hausse d'environ 40% en 30 ans. Cette croissance est désormais principalement portée par l'alimentation animale. En effet, l'élevage s'est fortement développé pour répondre à la demande grandissante de viande et de produits laitiers, augmentant de fait indirectement la demande en céréales et engendrant une plus forte dépendance aux importations pour un grand nombre de pays.

Car si les céréales sont désormais consommées partout, les terres et conditions climatiques propices sont très limitées et subissent des contraintes communes aux terres agricoles (urbanisation, désertification, réchauffement climatique, érosion des terres...). La culture des céréales représente 723 millions d'hectares, soit 52% des terres arables du globe, mais leur surface cultivée n'augmente quasiment plus depuis 70 ans. En revanche, la productivité à l'hectare a été multipliée par trois depuis les années 1960⁹, notamment grâce à l'agriculture intensive et la « révolution verte » des années 1950-1980. Mais cette progression ralentit depuis 2017. Ainsi, malgré un enchaînement de productions annuelles records, il semble difficile de suivre le rythme de progression de la consommation. « Les besoins s'accroissent et les équilibres entre offre et demande sont étroits. Surtout, les productions sont hyperlocalisées là où les consommations sont globalisées »¹⁰. La production reste très largement concentrée : la Chine, les États-Unis, l'Union européenne (UE), l'Inde, le Brésil et la Russie représentent plus des trois quarts de la production des céréales. Et l'analyse par type de céréales présente des concentrations encore plus fortes : 85% du blé mondial est ainsi produit par une dizaine de pays et 68% du maïs provient de quatre pays (États-Unis, Chine, Brésil, Argentine).

Face à ces inégalités entre la capacité agricole céréalière et sa consommation, le commerce permet de rapprocher l'offre et la demande. Environ 470 millions de tonnes de céréales sont échangées dans le monde, soit moins de 20% de la production mondiale (en comparaison aux 71% du pétrole ou 45% du soja), mais cette part progresse depuis 10 ans¹¹ et cette tendance pourrait s'amplifier dans les prochaines années.

Premier producteur mondial de céréales, mais aussi premier stockeur, la Chine a gardé un profil très discret quand l'Union européenne, les États-Unis, l'Union africaine et d'autres pays ou organisations se démenaient pour tenter de trouver des solutions pour atténuer le choc alimentaire mondial suite au déclenchement de la guerre en Ukraine. Cela renvoie en partie

⁹ Banque mondiale.

¹⁰ Célian Mace, « Interview de Sébastien ABIS : Cours mondial du blé : Rien ne dit que la baisse de la production ukrainienne sera comblée par les autres pays », *Libération*, 7 juin 2022.

¹¹ En 20 ans, la quantité échangée a quasiment doublé pour le blé et le riz alors que leur consommation progresse seulement de 25 à 30%.

au paradoxe que malgré une forte production agricole, elle reste dépendante d'approvisionnements étrangers, au point de détenir le double titre de premier producteur et de premier importateur de céréales. Face au sujet hautement sensible de la sécurité alimentaire, comment cette puissance démographique et économique, gère-t-elle ce paradoxe ? Quelles stratégies met-elle en œuvre pour réduire cette dépendance ? Capacités à ne pas dépendre, à peser ou à s'émanciper, quelle relation spécifique la sécurité alimentaire chinoise entretient-elle avec la question de sa puissance à l'international ? Quelle influence est-elle capable de déployer au niveau commercial, mais aussi dans des domaines connexes, mais intrinsèquement fondamentaux pour l'alimentaire tels que le transport, les normes, la recherche, etc. ? Et avec quelles conséquences pour les autres pays du globe et la sécurité alimentaire mondiale ?

Cette étude s'inscrit ainsi dans une perspective géopolitique, analysant les jeux d'influence et les dynamiques de puissance dans des domaines, l'agriculture et l'alimentaire, par nature géographiques. Cette étude se focalisera sur les céréales, élément central de la sécurité alimentaire chinoise (au point que l'expression sécurité alimentaire 粮食安全 signifie littéralement sécurité des grains¹²), même si leur production et leur approvisionnement s'insèrent logiquement dans un ensemble plus vaste également analysé : dynamique d'acteurs, maillage logistique, innovation, relations commerciales et diplomatiques, système politique et économique, gouvernance mondiale, etc.

D'UNE RÉDUCTION DE SA VULNÉRABILITÉ ALIMENTAIRE À UN POTENTIEL RÔLE INTERNATIONAL ?

De la constitution d'une puissance agricole indépendante au mirage d'une autosuffisance alimentaire ?

La Chine doit nourrir 18,3% de la population mondiale avec 8,5% de la surface arable et 6,5% des ressources en eau du globe, et ces deux ressources sont très inégalement réparties entre les régions¹³. Ces simples chiffres montrent l'ampleur du défi de la sécurité alimentaire en Chine. Cet enjeu a traversé l'histoire chinoise et reste une obsession du pouvoir. Les épisodes

¹² Jean-Marc Chaumet, « La politique agricole chinoise : changement de cap pour un même objectif », *Économie rurale*, n°372, février 2020, p. 153-170.

¹³ Face à une population qui a doublé en 50 ans, passant de 660 millions en 1960 à 1,4 milliard actuellement, la surface arable n'a que très faiblement augmenté et plafonne aux alentours de 119 millions d'hectares (soit 0,09 hectare par habitant contre une moyenne mondiale d'environ 0,24 hectare). Et la production agricole chinoise a comme particularité d'être très concentrée, dans les régions de l'est (particulièrement la province de Heilongjiang, à la frontière russe), l'ouest se partageant entre pastoralisme, déserts et montagnes.

de famines et les troubles sociaux subséquents ont incité les dynasties impériales chinoises à mettre en place des politiques agricoles garantissant une production et un stockage suffisants dès le 18^e siècle. Cet enjeu alimentaire était déjà étroitement lié à la légitimité du pouvoir, les Empereurs perdant leur « Mandat du ciel » s'ils ne pouvaient subvenir aux besoins de leur peuple¹⁴. Le dernier et le plus important épisode de famine eu lieu entre 1958 et 1961, dû notamment à la collectivisation prônée par le « Grand Bond en avant » de Mao Zedong, à des événements climatiques et à une politique d'exportation agricole pour financer l'industrialisation, causant la mort de 20 à 40 millions de personnes selon les différentes estimations. Ces événements font partie de la mémoire politique, auxquels s'ajoutent d'autres éléments comme l'embargo de la part des États-Unis au déclenchement de la guerre de Corée (1950-1963).

Les autorités ont misé depuis les années 1970 sur une hausse constante de la production agricole (et particulièrement de céréales) via des politiques agricoles et commerciales fortes pour atteindre une autosuffisance alimentaire : fourniture d'intrants, subventions, protection face aux importations, etc.

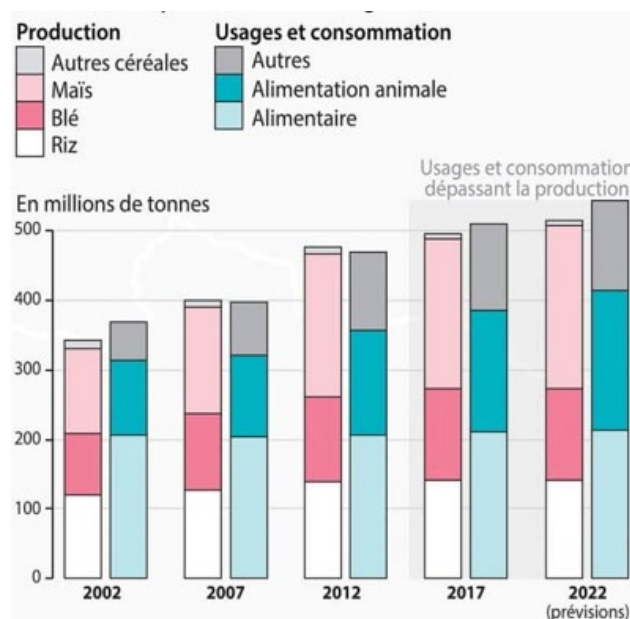
Signe de l'importance stratégique du secteur et de la continuité de l'attention que le pouvoir lui porte, l'agriculture figure aux premiers rangs des priorités dans les plans quinquennaux et les documents n°1¹⁵ depuis 18 années consécutives. La maîtrise de son approvisionnement agricole a toujours été perçue comme un élément stratégique, source de richesse, de stabilité et de puissance. Préoccupation permanente, elle est redevenue une priorité d'importance croissante depuis 2015. Le document n°1 de 2015 rappelle le lien entre la puissance et son agriculture : « pour que la Chine soit forte, son agriculture doit être forte ». L'objectif était celui de l'autosuffisance en produits alimentaires, notamment de certaines denrées alimentaires (dont les céréales) considérées comme stratégiques. Celui-ci est même clairement exprimé dans les discours politiques, rappelant régulièrement un slogan datant de l'époque maoïste : « *le bol de riz chinois doit être fermement tenu entre ses mains à tout moment* ». Il est considéré comme atteint jusqu'au milieu des années 2000 pour les principaux produits agricoles de base.

Mais le décollage économique enclenché depuis la fin des années 1970 positionne paradoxalement la Chine dans une situation de plus en plus déséquilibrée entre des ressources agricoles limitées et une consommation croissante en quantité et diversité. La

¹⁴ Alain Bonjean, Marie-Hélène Schwoob, et al., *Nourrir 1.5 milliard de Chinois en 2030*, De Boeck, octobre 2014.

¹⁵ Le plan quinquennal reste l'outil central dans le domaine économique pour les autorités, en définissant à la fois la direction générale et en fournissant des objectifs pour chaque acteur. Et le « Document central numéro 1 », déclaration d'orientation politique annuelle publiée conjointement par le Parti communiste et le gouvernement, affine les priorités politiques pour l'année.

hausse rapide du niveau de vie a pour conséquence un quintuplement de la consommation de viande depuis 1980 (68,7 kg en 2020), un décuplement de celle des œufs et la multiplication par 26 de celle des produits laitiers. La Chine est devenue le premier pays consommateur de viande dans le monde dès 1992. Ainsi, la politique productiviste n'empêche pas une hausse croissante des importations et participe aux côtés de l'urbanisation et de l'industrialisation à la dégradation environnementale (pollution des eaux, érosion des terres...). En 2014, face au constat de l'impasse de la seule politique productiviste, une inflexion de la politique d'approvisionnement alimentaire est initiée. La nouvelle stratégie repose toujours sur une politique agricole domestique forte capable de répondre à l'évolution de la demande en quantité et qualité. Mais elle introduit également le recours à des importations (modérées) pour compléter l'offre nationale. Or, l'écart entre les importations et les exportations agricoles s'est creusé depuis 2007, provoquant une balance agrocommerciale structurellement déficitaire. Elle atteint -125 milliards USD en 2021, soit le double du niveau de 2018. Les importations ont été multipliées par 2,1 depuis 2016 alors que les exportations n'ont progressé que de 20%. Le déficit agricole est maintenant le second déficit après celui de l'énergie pour un pays plus connu pour ses excédents commerciaux.



Évolution de la production et des usages des céréales en Chine¹⁶

Une solution alternative considérée par la Chine pour atteindre l'autosuffisance est la recherche d'innovations dans le secteur agricole et alimentaire. La recherche agricole se retrouve au cœur de plans comme *Made in China 2025*, Internet Plus, Intelligence artificielle,

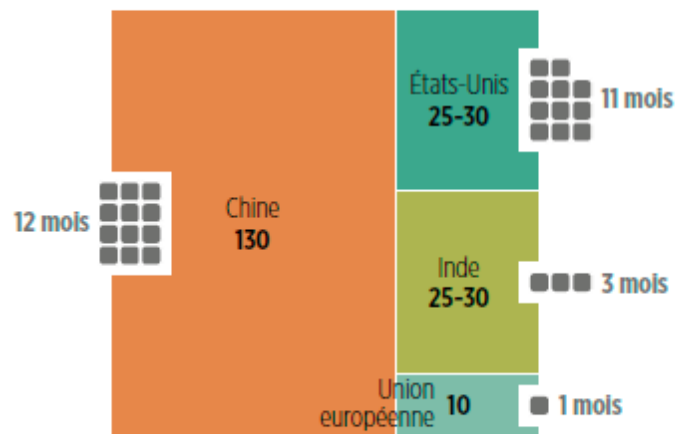
¹⁶ Jean-Marc Chaumet, op. cit., p.1.

mais également dans les derniers plans quinquennaux. Par exemple, le 13^e plan y consacre un axe avec l'objectif affiché de faire de la Chine un leader innovant du secteur agricole notamment via le soutien massif à la recherche et à la formation agricoles et le rachat d'entreprises étrangères disposant de technologies. Et le 14^e plan quinquennal met en avant la génétique végétale et l'agriculture de précision, comme priorités dans la recherche et l'agriculture.

De la constitution prudente de stocks nationaux à un rôle de stabilisateur international ?

Le stockage de céréales joue un rôle important pour la sécurité alimentaire du pays qui le réalise, mais il peut aussi jouer un rôle au niveau de la situation internationale. Le niveau de réserves globales peut influencer la dynamique du marché alimentaire, principalement sur le paramètre-clé du prix. Cependant, l'OMC continue de proscrire les stocks alimentaires à visée de stabilisation des marchés pour leur effet potentiel de distorsion sur le commerce (le cycle de Doha est bloqué depuis 2008 sur le sujet des stocks tampons). Sous l'effet d'une vision autorégulatrice des marchés et aussi du coût important de gestion, les stocks tampons ont ainsi progressivement été réduits dans les pays développés durant les années 1990, passant de plus de 200 millions de tonnes de céréales à moins de la moitié en 2020.

Parallèlement, la crise alimentaire de 2007-2008 a conduit à reconsidérer les stocks de céréales alimentaires comme un outil contre les chocs d'approvisionnement et la volatilité des prix. Les stocks mondiaux des trois principales céréales sont ainsi repartis à la hausse, en passant d'environ 500 millions de tonnes à un record historique de près de 900 millions de tonnes en 2017-2018. En moyenne, le stock mondial correspond entre 3 et 4 mois de consommation, mais cela dissimule des situations très diverses au niveau des États. En effet, chacun mène des politiques extrêmement distinctes au niveau des stockages de céréales. L'Union européenne n'a pas de politique commune de stocks de céréales, et sur le continent européen seules la Suisse, et de manière plus réduite l'Allemagne et la Finlande, en ont une pour le blé.



Stocks de blé en millions de tonnes et en mois de consommation¹⁷

À l'inverse, un seul pays, la Chine, représente la moitié du stock mondial de céréales (voire 60% selon le Département de l'Agriculture des États-Unis, USDA). Cela représente quasiment un an de consommation de blé, et environ six mois pour le riz et le maïs. La Chine a, en effet, accéléré récemment sa politique de stock, en doublant par exemple entre 2014 et 2019 la quantité de son stock de blé (de 76 à 150 millions de tonnes). Cette hausse de stock est même plus rapide que sa croissance démographique, atteignant un record de 120kg de blé stocké par habitant en 2020. Cependant, malgré leur importance, les réserves chinoises étant classées secret d'État, elles font l'objet de multiples spéculations sur leur niveau réel et de révisions multiples par les principales agences durant les deux dernières décennies. En 2018, le Conseil international des céréales (IGC) a révisé son estimation des stocks chinois de maïs, les faisant passer de 76,2 millions à 190,6 millions de tonnes. Et en juillet 2022, la FAO estime les réserves chinoises à 158,8 millions de tonnes de maïs alors que l'USDA les estime à 210,2 millions de tonnes.

La Chine dispose dorénavant des différents moyens pour pouvoir jouer un rôle de stabilisateur mondial des marchés agricoles. Elle possède de très loin les plus grandes réserves de céréales. Leur gestion ainsi que le contrôle des principaux négociants nationaux sont aux mains des autorités publiques. Et la Chine mène une politique agroalimentaire domestique forte. La question centrale est donc davantage la volonté, ou non, de la Chine de vouloir assumer le rôle de stockeur ou prêteur mondial en dernier ressort, tel qu'ont pu le jouer les États-Unis durant la seconde partie du 20^e siècle. Or, ses stocks sont à la fois le sous-produit de la politique de soutien à la production nationale¹⁸, mais aussi un élément-clé pour réduire sa

¹⁷ Sébastien Abis, « L'Europe comprend enfin qu'il est utile de produire du blé », *Le Point*, 31 mars 2022.

¹⁸ Les stocks sont aussi le résultat de la politique de soutien aux producteurs céréaliers par la mise en place de prix minimum d'achat à un niveau relativement élevé (amenant l'achat par l'État de grandes quantités de céréales) et de barrières à l'importation (mise aux enchères de stocks plutôt que le recours aux importations).

vulnérabilité à la volatilité des prix internationaux et se protéger face à des incidents de production nationale, mais aussi d’approvisionnement à l’étranger (incidents de production chez un exportateur, restriction à l’exportation, difficultés logistiques, conflits commerciaux...). Ces stocks ont ainsi permis à la Chine d’amortir la crise de 2007-2008 et de jouer sur les taxes à l’importation dans le conflit commercial avec les États-Unis en 2017-2019 en libérant des stocks en compensation. Actuellement, les stocks colossaux de la Chine sont prioritairement destinés à la protection de sa sécurité alimentaire. Sébastien ABIS confirmait en mai 2022 qu’« à ce stade, rien n’indique que la Chine veuille mettre ses stocks à disposition des autres, ni dans son voisinage régional ni ailleurs. Les stocks chinois servent à garantir plusieurs mois, voire un an, de consommation nationale, en cas de problèmes de récoltes domestiques et/ou de contraintes à acheter depuis le marché mondial »¹⁹. Même dans le cadre de la flambée des prix alimentaires suite au déclenchement de la guerre en Ukraine, la Chine est restée très discrète sur de potentielles intentions de libérer une partie de ses stocks en vue de stabiliser les marchés alimentaires.

Pire, sa position de premier importateur lui confère un poids unique sur les marchés par ses décisions d’acheter ou non, et surtout son manque de transparence (voire la pratique de désinformation) sur ses niveaux de stocks a pour effet de créer de la volatilité sur les marchés. Or, la simple information fiable sur les stocks mondiaux est considérée comme l’un des facteurs pour la stabilisation des prix, d’où la création d’AMIS²⁰ par la FAO suite au choc des prix alimentaires en 2007. Il peut être considéré comme paradoxal que cet outil d’information sur les marchés soit géré par la FAO dirigée par un Chinois, alors même que le pays représente le principal obstacle à la transparence des marchés alimentaires. Dans cette logique de désordre et de crise du multilatéralisme, la Chine pourrait, en revanche, facilement déployer une diplomatie des céréales distincte, de manière bilatérale et en dehors des systèmes traditionnels mis en place par les États-Unis et/ou les Nations unies (comme le PAM, l’Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)...).

¹⁹ Sébastien Abis, Directeur, Club DÉMÉTER, 13 mai 2022, par téléphone.

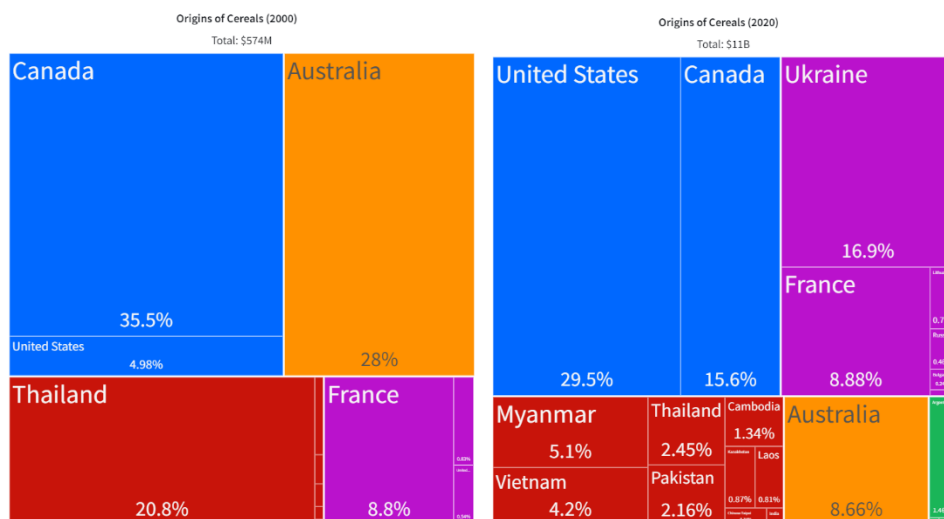
²⁰ À la suite de la crise des prix alimentaires de 2007-2008, le « G20 agricole » a créé en 2011 la plateforme inter-institutions AMIS (Système d’information sur les marchés agricoles) dont le secrétariat est assuré par la FAO, pour améliorer la transparence des marchés alimentaire en fournissant des informations sur les productions, l’utilisation, les stocks et les prix.

DE LA SÉCURISATION DE SON APPROVISIONNEMENT INTERNATIONAL À L'EMPRISE SUR L'ÉCOSYSTÈME ALIMENTAIRE INTERNATIONAL ?

De la diversification de fournisseurs internationaux au renversement du rapport de force alimentaire ?

- **La diversification des fournisseurs et ses limites**

À partir de 2013, le recours à des « *importations modérées* » est assumé par les autorités chinoises, mais celui-ci s'accompagne de mesures pour limiter l'exposition aux risques. La première limitation est la soumission au système de quota pour l'importation du blé, du maïs et du riz. Les importateurs sont appelés également à diversifier leurs sources. Cette diversification permet d'être capable de répondre à des besoins croissants tout en limitant l'exposition à des risques d'incidents climatiques, mais aussi géopolitiques ou commerciaux en multipliant les régions d'importation. Au niveau de l'ensemble des céréales, une diversification est visible depuis les années 2010, avec 85% des importations provenant de six pays en 2020 contre uniquement trois en 2000 (tout en multipliant par 20 la valeur des importations).



Répartition de l'origine des importations chinoises de céréales en 2000 et 2020 en USD (source : OEC)

Cependant, cette stratégie de diversification ne donne pas les mêmes résultats selon les céréales, du fait d'un faible nombre de pays en capacité d'exportation. Par exemple, les 23 millions de tonnes importées de maïs pour la campagne 2020-2021 proviennent à 57% des États-Unis et à 40% d'Ukraine. Au niveau de l'orge (brassicole et fourragère), les quantités plus réduites permettent une plus forte diversification de fournisseurs, avec notamment une

diminution de l'Australie à partir de 2018 (conséquence des tensions politiques et de ses conséquences commerciales), et une montée en puissance de la France, de l'Ukraine et de l'Argentine.

Face à une dépendance à des pays (États-Unis, Canada, France, Australie...) considérés comme « problématiques » par la Chine, les autorités tentent de développer des partenariats avec des nouvelles puissances agricoles. Elle se tourne notamment vers les pays d'Asie du Sud-Est, de la Communauté des États indépendants (CEI) et d'Amérique latine, mais aussi vers ses partenaires au sein du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Afrique du Sud). Le Brésil a, par exemple, dépassé les États-Unis en 2013 en tant que premier fournisseur de soja pour la Chine. Et il y a une véritable dynamique de croissance d'importations en provenance d'Ukraine, devenue en quelques années un fournisseur agricole majeur de la Chine : premier pourvoyeur pour l'huile, second pour le maïs et troisième pour l'orge. Et ce partenariat agricole s'est doublé d'un rapprochement diplomatique, consolidant les liens entre les deux pays. Par exemple, l'Ukraine s'est retirée d'une déclaration conjointe sur la situation des droits de l'homme au Xinjiang quelques jours seulement après son adoption au Conseil des droits de l'homme de l'ONU en juin 2021, en mettant en avant son attachement à son « *partenariat stratégique* » avec la Chine²¹. Mais la guerre en Ukraine risque de peser durablement sur cette dynamique.

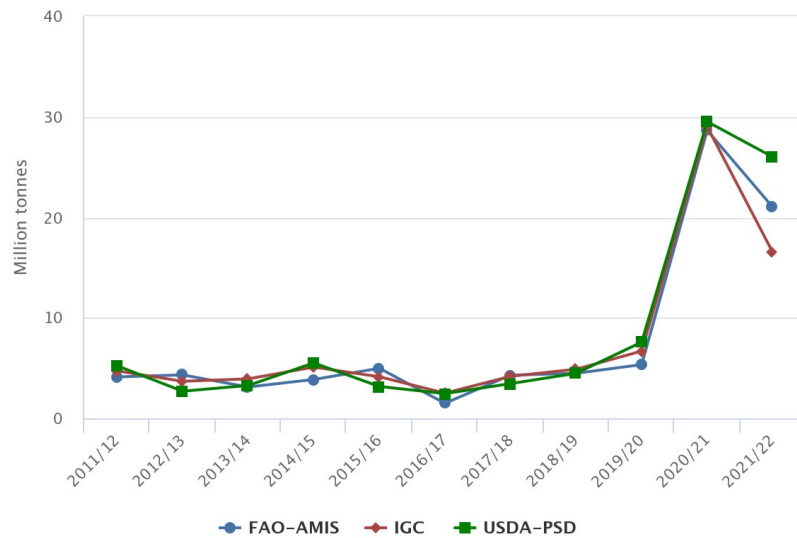
La Russie pourrait se positionner comme alternative. Elle est, malgré sa proximité géographique et politique et la croissance de sa production agricole, paradoxalement une source limitée jusqu'à récemment d'importation de céréales, notamment pour des questions de qualité phytosanitaire. Mais les contraintes logistiques d'exportation depuis l'Ukraine pourraient amplifier les rapprochements sur le plan des échanges agricoles qui s'opèrent récemment entre les deux pays. Un premier terminal ferroviaire céréalier à Zabaïkalsk (frontière avec la Chine et la Mongolie) devrait être mis en service fin 2022 avec l'appui des autorités russes et chinoises pour un volume de transbordement de 8 millions de tonnes par an. Le marché chinois, mais aussi les capitaux, la main-d'œuvre et le savoir-faire pourraient appuyer le développement du secteur agricole russe et particulièrement dans la région de l'extrême Est. Ainsi, sans représenter une alternative majeure à court terme, les exportations de la Russie vers la Chine ont vocation à s'accroître.

²¹ *Xinhuanet*, « L'Ukraine annonce le retrait de sa signature d'une déclaration conjointe anti-Chine », *French.xinhuanet.com*, 27 juin 2021.

- **Des marchés internationaux de plus en plus influencés par l'acheteur chinois**

Pour la campagne 2021-2022, la Chine est le second importateur de maïs (15% des échanges mondiaux), le quatrième pour le blé (après l'Égypte, la Turquie et l'Indonésie) et le premier pour l'orge (28% des échanges mondiaux). Ce poids important dans le commerce international des céréales confère à la Chine une position influente sur les marchés internationaux. Une simple variation ou évolution de la demande chinoise va redessiner les volumes, la géographie des flux et le niveau des prix, affectant tant les pays exportateurs que les autres pays importateurs. Or, le prix mondial des céréales est très sensible à la fluctuation, même faible, de la demande et de l'offre. Cela a notamment été le cas dans la période 2010-2011, durant laquelle les achats chinois ont fortement augmenté contribuant à une hausse des cours mondiaux, exacerbée par la succession d'une récolte record en 2009-2010 suivie d'une récolte plus faible en 2010-2011 avec des sécheresses et des incendies en Russie notamment. Cette flambée des cours de céréales (multiplication par deux entre février 2010 et janvier 2011) a participé à l'éclatement des révoltes des printemps arabes de fin 2010 et 2011. Le coût croissant de la vie et notamment du prix des denrées de base était au cœur des revendications, aux côtés du manque de libertés individuelles et publiques, de la corruption, du chômage et de l'absence de démocratie.

Un autre exemple des répercussions de la volatilité accrue de la demande chinoise est l'épisode de la fièvre porcine africaine en 2018-2019. La disparition de quasiment la moitié du cheptel porcin de Chine s'est traduite par une augmentation des importations de viande de porc et une faible croissance des importations de maïs. Cependant, la reconstitution du cheptel a été réalisée extrêmement rapidement (facilitée par les autorités publiques) et les autorités ont appelé en même temps à accroître les stocks alimentaires dans le contexte incertain du Covid-19, ce qui a provoqué la multiplication des importations de maïs par plus de deux entre 2019 et 2020 puis par quasiment trois entre 2020 et 2021, entraînant une surchauffe sur les marchés céréaliers mondiaux.



Évolution des importations chinoises de maïs (source : AMIS)

La hausse de la consommation chinoise, notamment de viande, amenant une importation des 5 à 10% de céréales lui manquant pour être autosuffisante, se répercute ainsi au niveau mondial par une tendance haussière des prix, menaçant l'ensemble des pays, mais plus particulièrement les pays dépendants des marchés pour assurer leur sécurité alimentaire. En renforçant sa position d'acheteur, la Chine est devenue « l'arbitre des marchés internationaux »²² et démontre que la puissance alimentaire n'est plus obligatoirement liée à la capacité agricole, mais peut aussi dépendre de l'influence sur les marchés par une position d'acheteur incontournable.

- **Une dépendance accrue des exportateurs céréaliers au client chinois**

La Chine représente désormais le premier client de nombreux exportateurs agricoles, renforçant son poids dans les négociations commerciales bilatérales et son pouvoir d'influence de manière plus générale. La taille du marché chinois étant considérable, les flux à l'exportation s'orientent logiquement vers celui-ci, créant une double dépendance : la Chine dépend de ses approvisionnements et les pays exportateurs sont de plus en plus liés aux évolutions de la demande chinoise²³. Ce degré de dépendance varie selon le poids de la destination Chine parmi l'ensemble des exportations, mais aussi du poids global des exportations dans l'économie du pays. Et cette vulnérabilité peut être particulièrement forte dans une filière spécifique, comme pour le soja brésilien et argentin, le riz vietnamien ou le maïs ukrainien. La Chine est ainsi le premier client du Brésil pour l'ensemble de ses exportations (environ 31,7% des exportations représentant près de 5% du PIB), les États-Unis

²² Matthieu Brun, « Prix des matières premières agricoles : jusqu'où ira la hausse ? », *Magazine Diplomatie*, 4 mai 2022.

²³ Marie-Hélène Schwoob, « L'essor de la Chine au sein du commerce international de produits agroalimentaires », *Analyse*, n°158, Centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, décembre 2020.

en deuxième position ne pèsent que 10%. Et pour son principal produit d'exportation, le soja, la Chine représente même 73% des achats. La situation est assez similaire pour l'Argentine, avec la Chine en premier client (10%) et 80% du soja (quatrième produit d'exportation) destiné au marché chinois. Les exportations ukrainiennes vers la Chine représentaient également la principale destination en 2020 (14% en valeur, soit près de 5% du PIB) bien loin devant la Pologne (6%).

La Chine se sert de son marché comme d'une « carotte », mais aussi quelquefois comme d'un « bâton »²⁴, créant un facteur d'instabilité supplémentaire dans les flux commerciaux. Des mesures de rétorsion peuvent se baser sur des critères sanitaires (comme l'exemple du maïs transgénique américain en 2013-2014), mais font généralement suite à des tensions politiques. Comme l'analyse Jean-Marc CHAUMET, agroéconomiste, « un des objectifs des dirigeants chinois est de créer une dépendance des pays fournisseurs vis-à-vis de son marché intérieur tout en essayant de limiter sa propre dépendance grâce à une diversification des approvisionnements. Elle fait ainsi pression sur les industries privées des pays dont elle veut contraindre le gouvernement à modifier ses positions politiques. Sans relier les mesures restrictives à des motifs politiques, elle fait porter, à travers différents moyens, la responsabilité de l'interruption des importations sur ses partenaires commerciaux, pour éviter d'être accusée d'entrave au libre-échange. Dans ces décisions économiques, la Chine joue de l'asymétrie et de l'interdépendance qui existe avec ses partenaires commerciaux. Ces mesures s'inscrivent dans une stratégie plus large de Pékin visant à créer une dépendance de ses partenaires vis-à-vis de son économie tout en limitant son exposition aux tensions internationales »²⁵.

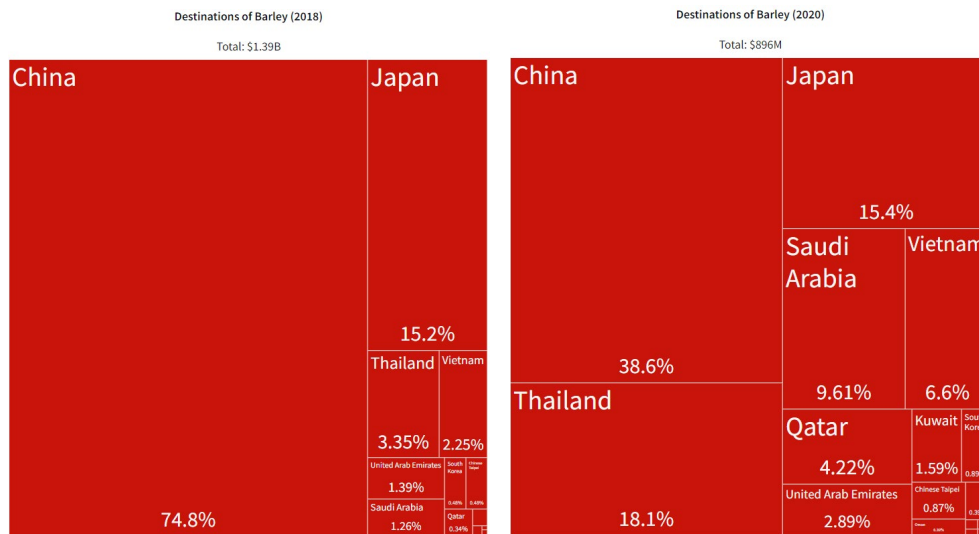
Le bras de fer politico-commercial à partir de 2018 avec l'Australie a été l'un des derniers exemples de l'utilisation de l'asymétrie commerciale agricole à des fins politiques²⁶. Les relations politiques se sont dégradées avec l'adoption par l'Australie de plusieurs lois de lutte contre les ingérences étrangères, puis l'exclusion de Huawei d'appels d'offres pour la 5G, l'expression publique de la préoccupation face à la situation au Xinjiang, l'appui à la demande d'enquête sur les origines du Covid-19 et le soutien à une opération américaine en mer de Chine. En représailles, la Chine a imposé des mesures de rétorsion en instaurant en mai 2020 une taxe dissuasive à hauteur de 80,5% sur les importations d'orge australien pendant cinq

²⁴ Jean-Marc Chaumet, « Le conflit commercial sino-états-unien, une reconfiguration du rapport de forces alimentaire mondial ? », *Revue internationale et stratégique*, n°114, février 2019, p. 28-40.

²⁵ Jean-Marc Chaumet, « Chine-Océanie : les relations internationales influent sur le commerce agricole », *Revue Paysans et Société*, n°389, mai 2021, pages 26-32.

²⁶ Ibid.

ans, sous prétexte de subventions et de dumping, provoquant la division par trois des importations d'orge en provenance d'Australie entre 2018 et 2020.



Destinations des exportations de l'orge australien en 2018 et 2020 (source : OEC)

Il est intéressant de noter que la Chine a ciblé l'orge et non le principal produit importé d'Australie : le minerai de fer. L'Australie est ainsi restée au même niveau d'importance (entre 60 et 65%) pour ce produit stratégique pour la Chine. Au contraire de l'orge australien facilement substituable par d'autres origines, le minerai de fer australien aurait été difficilement compensé par d'autres sources. Ainsi, la Chine a choisi une cible limitant les impacts sur son économie, voire contribuant à la dynamisation de sa production nationale ou du moins à la diversification des approvisionnements. Cela montre également la capacité des acteurs à limiter la contagion des rétorsions commerciales, démontrant la résistance des liens d'interdépendance commerciale malgré les tensions.

D'une stratégie d'internationalisation au contrôle de la chaîne alimentaire ?

La tentative de diversification et la politique commerciale plus agressive de la Chine s'accompagnent d'un mouvement d'internationalisation des acteurs chinois. Cette stratégie impulsée par l'État dénommée *Zǒuchūqū Zhànlüè* (走出去战略, qui pourrait se traduire par « aller à l'extérieur » ou « sortir des frontières »), incitant les entreprises à investir à l'étranger, s'est déclinée aussi dans l'approvisionnement alimentaire. L'investissement à l'étranger doit participer à la sécurisation de l'approvisionnement via le contrôle par des capitaux chinois²⁷. Comme décrit dans l'analyse du cas particulier du Brésil par des chercheurs de l'Université de

²⁷ SCHWOOB Marie-Hélène Schwoob, *op. cit.*, p.12.

Rio de Janeiro, la Chine déploie un éventail d'initiatives qui « révèlent la stratégie "plus que le marché" [more-than-market' strategy] de la Chine pour faire face à sa dépendance vis-à-vis de l'approvisionnement extérieur qui, même lorsqu'il est proportionnellement modeste, impose des exigences sans précédent au commerce mondial »²⁸. Achats de terres, négociation directe de contrats de récolte, prise de participation dans des opérateurs de l'amont et de l'aval, rachat de négociants internationaux, développement d'infrastructures logistiques constituent autant d'éléments guidés par des directives politiques et incités financièrement (notamment dans le cadre de l'initiative des routes de la soie) participant à une sécurisation des approvisionnements internationaux par une maîtrise renforcée des différents maillons de la chaîne alimentaire.

- **Des achats de terre très médiatisés, mais relativement limités**

Une des premières stratégies mises en œuvre correspond à une réponse directe au manque de ressources domestiques via l'investissement à l'étranger en terres arables. Dans un contexte de compétition internationale pour les ressources (selon l'ONU, 20 à 40% de la superficie totale des terres du globe est dégradée et environ 12 millions d'hectares de terres arables sont perdus annuellement, soit la superficie de la Belgique, alors que les besoins alimentaires vont continuer à croître dans les prochaines décennies²⁹), de nombreux pays investissent dans des terrains agricoles hors de leurs frontières dans un objectif de sécurisation de l'approvisionnement et de réduction de leur dépendance aux marchés internationaux. Ce phénomène a progressé depuis le début des années 2000 avec un pic vers les années 2007-2011, notamment après la crise des années 2007-2008 du fait du renchérissement des prix agricoles et donc d'un regain d'intérêt pour la sécurité alimentaire. Même si les surfaces concernées par ces opérations internationales ne dépassent pas 1% de la surface agricole mondiale, le phénomène a fait l'objet d'une forte médiatisation à la fin des années 2000 et a rencontré une plus forte résistance.

La Chine participe à cette compétition internationale, surtout depuis 2005 avec les nouvelles directives étatiques d'investissements à l'extérieur. Les projets englobent une grande diversité d'acteurs (entreprises d'État, entreprises privées, entreprises liées aux autorités locales et institutions financières), mais avec un rôle fort de l'État, de manière directe ou indirecte via des mesures incitatives au niveau financier et administratif³⁰. Les données relatives à ces opérations restent compliquées à obtenir avec pour conséquence une difficile

²⁸ John Wilkinson, Anna R. M. Lopane et al., « Brazil and China: the agribusiness connection in the Southern Cone context », *Third World Thematics: À TWQ Journal*, septembre 2016.

²⁹ United Nations Convention to Combat Desertification, *The Global Land Outlook*, UNCCD, 2022, Bonn.

³⁰ Jean-Marc Chaumet, « Nourrir la Chine : géopolitique d'un défi alimentaire », *Hérodote*, n°156, La Découverte, 2015, pages 73 à 92.

estimation globale des acquisitions chinoises. Selon le Center for Strategic & International Studies (CSIS), « entre 2000 et 2018, la Chine a acheté environ 3,2 millions d'hectares de terres à l'étranger, ce qui en fait le quatrième plus grand acheteur au monde, derrière les États-Unis, la République démocratique du Congo et la Malaisie »³¹.

Comme d'autres pays investisseurs, la Chine rencontre plus de difficultés actuellement dans cette stratégie d'acquisition, notamment du fait de restrictions légales progressivement mises en place dans certains pays. Par exemple, le Brésil et l'Argentine ont activé des réglementations restrictives sur les achats de terres par des étrangers respectivement en 2010 et 2011³². Aux Philippines, les autorités avaient dû reculer malgré la signature d'accords préliminaires en 2007 pour louer plus d'un million d'hectares à des sociétés chinoises, suite à des protestations³³. Le Kazakhstan a promulgué en mai 2021 une loi interdisant la vente de terres agricoles à des étrangers, pérennisant un moratoire en vigueur depuis 2016, et ciblant sans le nommer son voisin chinois³⁴. Même en France, deux opérations successives d'acquisition de 1 700 hectares dans l'Indre puis de 900 hectares dans l'Allier en 2016 et 2017 avaient mis un coup de projecteur sur la faiblesse relative de la protection du foncier agricole (le groupe chinois Hongyang ayant réussi à contourner le droit de préemption en profitant d'une brèche juridique), amenant le Président Emmanuel Macron à demander en février 2018 la mise en place de nouveaux « *verrous réglementaires* » pour limiter le rachat de terres agricoles par des groupes étrangers³⁵.

- **De la constitution de champions agroalimentaires à la participation à la concentration du pouvoir économique**

Comme le décrit un rapport de l'USDA en 2018 sur les investissements chinois dans l'agriculture à l'étranger, les stratégies d'investissement se sont éloignées de l'achat de terrains pour se tourner vers les fusions et acquisitions, avec pour objectif de développer la compétitivité de grandes entreprises chinoises et surtout de concurrencer les principaux leaders (traditionnellement occidentaux) établis dans la chaîne agroalimentaire³⁶. L'acquisition de l'entreprise américaine Smithfield Foods, le plus grand transformateur de porc au monde, par le chinois WH Group (anciennement Shuanghui Group) en 2013 pour 4.7 milliards de dollars, a été l'un des premiers événements significatifs de cette nouvelle

³¹ Center for Strategic & International Studies, « How is China Feeding its Population of 1.4 Billion? », *ChinaPower*, <https://chinapower.csis.org/china-food-security>, consulté le 1^{er} août 2022.

³² John Wilkinson, Anna R. M. Lopane, *op. cit.*, p.13.

³³ Jean-Marc Chaumet, « Nourrir la Chine : géopolitique d'un défi alimentaire », *Hérodote*, n°156, La Découverte, 2015, pages 73 à 92.

³⁴ « Le Kazakhstan interdit ses terres arables aux étrangers sur fond de sentiment antichinois », *AFP*, 13 mai 2021.

³⁵ Jean-Marc Chaumet, *op. cit.*, p.1.

³⁶ Elizabeth Gooch et Fred Gale, *China's Foreign Agriculture Investments*, USDA, avril 2018.

stratégie. Au niveau des céréales, COFCO, la plus importante entreprise agroalimentaire d'État, s'est lancée dans une série d'acquisitions depuis 2014 pour obtenir un contrôle accru sur le commerce, la transformation et la logistique des céréales et d'autres denrées de base. Elle a pris le contrôle entre 2014 et 2017 de deux traders internationaux, le néerlandais Nidera et le hongkongais Noble, lui ouvrant une entrée directe dans l'approvisionnement et la commercialisation d'un large éventail de produits de base (céréales, soja, huiles, cacao, sucre, café...) notamment en Amérique latine, et un accès à des usines de transformations en Asie. Le revenu de COFCO dépasse les 100 milliards de dollars en 2021, la plaçant au même niveau que les quatre négociants historiques 'ABCD'³⁷. Cette contestation de la domination du commerce mondial des céréales par les quatre grands constitue un objectif primordial pour la Chine dans sa quête de la sécurisation de ses approvisionnements et de réduction des intermédiaires étrangers.

La prise de contrôle croissante par des acteurs chinois touche également le secteur amont de la chaîne agroalimentaire. L'exemple le plus frappant fut le rachat en 2016 du géant agrochimique suisse Syngenta (issu de la fusion en 2000 des divisions agrochimiques d'AstraZeneca et de Novartis) par ChemChina (entreprise d'Etat) pour 43 milliards de dollars. Le géant américain Monsanto avait tenté d'acquérir Syngenta l'année précédente, mais sans succès. Le portefeuille de Syngenta, comprenant des pesticides et des semences brevetées, peut contribuer à la fois à l'amélioration de la productivité agricole chinoise et à l'accroissement de l'influence chinoise dans l'écosystème agroalimentaire. Cette opération correspondait à la plus grande acquisition jamais réalisée à l'étranger par une entreprise chinoise, montrant encore une fois l'importance stratégique accordée par les pouvoirs publics au domaine agroalimentaire et le rôle central des entreprises dans cette stratégie.

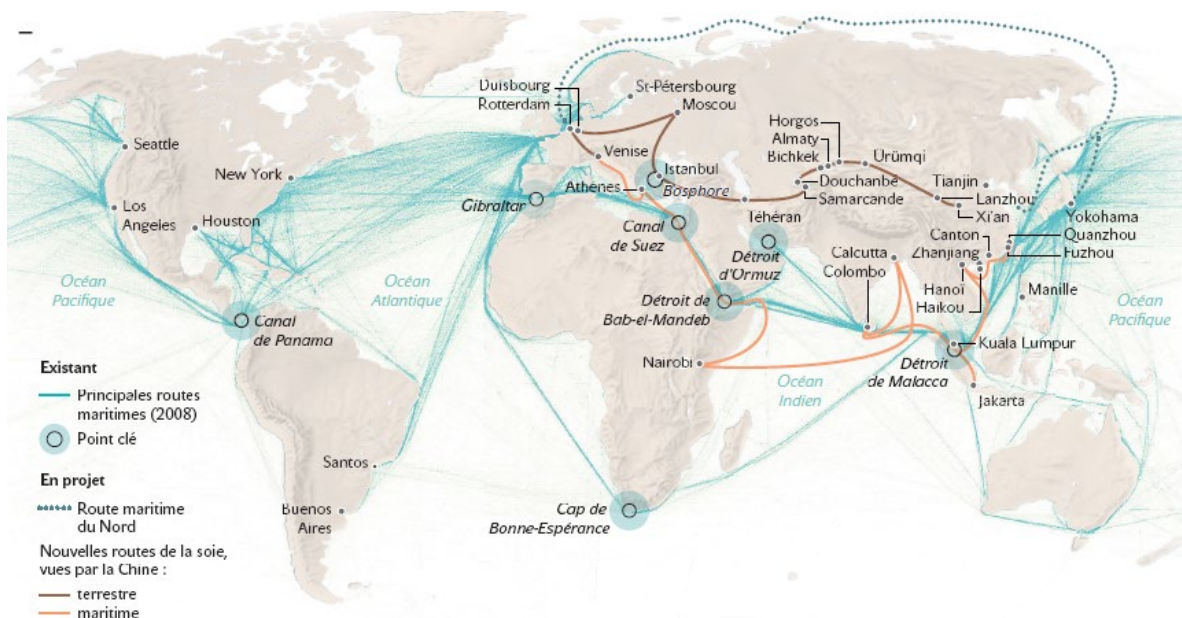
La tendance de fusions-acquisitions internationales dans le secteur agroalimentaire semble plus marquée en Chine que dans le reste du monde depuis 2004, montrant une volonté d'accroître rapidement la taille et le pouvoir des entreprises chinoises dans une logique de rattrapage face aux multinationales traditionnellement dominantes. À première vue, cela pourrait donner l'impression d'ouvrir davantage à la concurrence des secteurs très oligopolistiques et d'accueillir de nouveaux acteurs capables de rebattre les cartes du pouvoir. Mais dans les faits, ces opérations de fusions-acquisitions semblent surtout participer au mouvement général de concentration extrême d'acteurs-clés de la chaîne agroalimentaire. Entre les 600 millions de producteurs, dont environ 70% sont des petits exploitants, et les 8 milliards de consommateurs, quelques géants occupent une part considérable de certains

³⁷ Les quatre entreprises Archer Daniels Midland, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus contrôlent plus de 60% du commerce des céréales en 2011.

maillons de la chaîne agroalimentaire. Par exemple, 90% du marché de l'agrochimie (fertilisants et pesticides) était détenu par 10 entreprises en 2011, contre une vingtaine à la fin des années 1980³⁸. Puis la fusion entre les deux géants américains Dow et Dupont en 2017, l'acquisition de Monsanto par Bayer en 2018, l'achat de Syngenta par ChemChina en 2016 et sa fusion en 2021 avec Sinochem concentrent encore davantage l'industrie agrochimique dans les mains d'une poignée d'entreprises.

• De l'amélioration de la chaîne logistique au maillage mondial

Alors que le rôle du commerce international et les flux internationaux et intercontinentaux se sont accrus, les routes empruntées ont peu évolué, contraintes principalement par la géographie mondiale. Ainsi, quelques goulots d'étranglement voient défilier l'essentiel du commerce mondial. La moitié du commerce des céréales passe par exemple par quatre passages stratégiques (canal de Suez, détroit de Bab El-Mandeb, détroit de Malacca, Bosphore) et les volumes y transitant ont été multipliés par deux entre 2000 et 2018. Dans ce contexte, la logistique, support des échanges, est logiquement devenue un facteur clé tant pour la compétitivité des États comme des acteurs privés, que pour la sécurité de l'approvisionnement. Et la maîtrise des infrastructures logistiques est donc devenue un enjeu de concurrence exacerbée.



Principales routes commerciales et points clés du commerce international (source : MOND'Alim / NCEAS)

³⁸ Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Centre d'études prospectives (collectif), *MOND'Alim 2030. Panorama prospectif de la mondialisation des systèmes alimentaires*, La Documentation française, 2017.

Conscient du caractère éminemment stratégique de la logistique internationale, la Chine a entrepris un vaste programme de « nouvelles routes de la soie » en 2013 (renommé en 2017 « Initiative ceinture et route » ou *Belt and Road Initiative*, BRI selon l'acronyme anglais) avec l'ambition de se positionner comme l'acteur majeur des grandes infrastructures à l'échelle mondiale et de sécuriser les flux d'approvisionnements depuis et vers la Chine. Se situant dans la prolongation de la politique d'internationalisation des entreprises chinoises initiée au milieu des années 2000, cette initiative est un « projet colossal d'ampleur stratégique comme on n'en compte peu dans le monde actuel. Voire aucun autre. [...] La BRI est un projet rare et unique par sa dimension et son déploiement stratégique, comme par sa capacité à voir très loin dans le temps. En tant que véritable projection stratégique de puissance et d'influence, la BRI est un extraordinaire maillage qui ne se résume pas seulement aux infrastructures terrestres, ferroviaires, portuaires ou aéroportuaires. Cette initiative permet également un maillage de toute nature : politique, *soft power* et naturellement financier »³⁹. L'initiative court jusqu'en 2049, année du centenaire de la proclamation de la République Populaire de Chine. Presque toutes les régions du monde sont intégrées dans cette initiative, et près de 150 pays auraient signé des accords de coopération avec la Chine dans le cadre de cette initiative⁴⁰. Son coût est estimé à plus de 1 000 milliards de dollars, incluant des prêts, des obligations et des prises de participation.

Dans le domaine du commerce maritime international, le rattrapage de la Chine en quelques décennies est frappant. En 2020, sept des dix plus grands ports à conteneurs du monde sont chinois. Le port de Shanghai est passé d'un volume d'environ 1 million d'EVP (équivalent vingt pieds) au début des années 1990 à 44 millions d'EVP en 2020. L'entreprise chinoise COSCO se positionne à la troisième place des armateurs, à égalité avec CMA-CGM (avec MSC et Maersk, les quatre armateurs cumulent plus de la moitié du volume du commerce maritime). La Chine a investi dans les infrastructures portuaires, notamment par la mise en place d'un « collier de perles » dans l'océan Indien, composé de ports relais dans lesquels elle possède des terminaux : Hambantota (Sri Lanka), Koh Kong (Cambodge), Marao (Maldives), l'île Coco (Birmanie), Gwadar (Pakistan), Beira (Mozambique), Lamu (Kenya), Djibouti, Le Pirée (Grèce), etc. Comme le résume le chercheur Sébastien ABIS, « nous avons un réveil thalassocratique de la Chine qui n'est pas que militaire »⁴¹, et les conséquences géoéconomiques et géopolitiques potentielles de cette ambition maritime assumée inquiètent quant aux

³⁹ Caroline Galacteros, « La Chine a une vision de temps long et d'anticipation », *Observatoire français des nouvelles routes de la soie*, 27 mai 2021.

⁴⁰ « L'Argentine rejoint les nouvelles routes de la soie », *Le Devoir*, 7 février 2022.

⁴¹ Sébastien Abis, Directeur, Club DÉMÉTER, 13 mai 2022, par téléphone.

potentiels risques sur la libre-circulation, particulièrement au niveau des passages stratégiques.

La Chine présente une véritable technicité dans la logistique, notamment portuaire, acquise par son expérience au niveau national, qu'elle peut mettre à contribution dans les projets à l'international. Cependant, la fluidité des échanges repose sur un maillage intermodal (rail, route, mer, air), même pour les produits agricoles qui transitent à 60-75% sur l'eau⁴². Par exemple, la Chine investit au Brésil dans des terminaux portuaires (comme à Sao Luis), mais aussi dans les lignes ferroviaires pour connecter les champs de culture du soja aux ports du sud du pays. En Eurasie, après le renforcement des lignes ferroviaires avec la Russie, la Chine a développé plusieurs axes ferroviaires en direction de l'ouest jusqu'à l'Union européenne (premier partenaire commercial) en passant par le Kazakhstan et la Biélorussie, mais aussi vers l'Iran. Et le terminal multimodal de Khorgos, à la frontière entre le Kazakhstan et la Chine, construit avec des financements majoritairement chinois, a vocation à devenir un hub au cœur du nouveau réseau terrestre et à favoriser le commerce alimentaire entre les deux pays.

Le point fort de la BRI, particulièrement pour le domaine agricole, est sa vision intégrée. Le développement d'infrastructures logistiques n'est qu'un élément dans une stratégie plus globale pour « *maîtriser conjointement infrastructures logistiques, espaces de production et d'approvisionnement agricoles, mais aussi futurs marchés et débouchés commerciaux pour les entreprises et produits chinois* »⁴³. Cette vision intégrée est particulièrement visible au Kazakhstan, où en parallèle du développement d'infrastructures de connexion au voisin chinois, des entreprises chinoises y investissent massivement dans la production et la transformation agroalimentaire destinées au marché chinois. Par cette politique massive d'investissement à l'étranger, la Chine compte aussi renforcer ses relations diplomatiques en particulier avec les pays émergents, qui affichent un certain pragmatisme géopolitique, lui permettant ainsi de s'abriter d'éventuelles sanctions et de restreindre l'influence des puissances américaine et européenne sur la scène internationale dans un contexte de rivalité croissante.

Cependant, les investissements chinois à l'étranger génèrent un certain nombre de problèmes pour les pays bénéficiaires et de menaces sur les équilibres de pouvoir dans le système agroalimentaire mondial. Tout d'abord, le modèle agro-industriel à vocation exportatrice implique l'appropriation de vastes zones de terres et leur transformation en zones industrielles ou en infrastructures de transport. Et ce modèle basé sur une agriculture et des

⁴² Au niveau céréalier, un navire vraquier Panamax peut transporter environ 60 000 tonnes contre 50 à 90 tonnes pour un wagon (soit 1 000 à 1 800 tonnes pour un train comprenant une vingtaine de wagons).

⁴³ Delphine Acloque, « Sécurité alimentaire, le grand retour du rail », dans *Le Déméter 2022*, IRIS Éditions, 2022.

systèmes de commercialisation high-tech ainsi que sur un complexe agro-industriel à grande échelle entre en conflit avec les systèmes agricoles traditionnels des pays récipiendaires, risquant de pousser les petits producteurs et les communautés rurales en marge de la société. Le financement des projets reposant en partie sur des prêts accordés aux gouvernements receveurs fait peser un risque d'endettement associé à une dépendance accrue vis-à-vis de la Chine. Plus de 70 pays ont dorénavant une dette envers la Chine équivalente à au moins 5% de leur PIB (dont 42 pays à plus de 10%)⁴⁴. Cette dette, adossée en partie à des matières premières, peut être difficile à rembourser pour des pays à revenu moyen ou faible touchés par la crise économique provoquée par la pandémie, faisant peser une menace sur la souveraineté nationale. Par exemple, le Sri Lanka, incapable de rembourser ses dettes auprès de la Chine, a dû céder en 2017 pour 99 ans le bail du port Hambantota (construit par une entreprise d'État chinoise)⁴⁵.

De la participation à la gouvernance alimentaire mondiale à l'imposition de ses propres normes ?

- **D'une participation croissante dans les instances internationales à la défense d'un statu quo favorable**

En parallèle à son affirmation économique, la Chine a progressivement revendiqué une place plus importante sur la scène internationale. Elle rejoint l'ONU en 1971, mais c'est véritablement à partir de son adhésion à l'OMC en 2001 que s'enclenche une dynamique d'influence dans les enceintes onusiennes et internationales. Deuxième contributrice au budget régulier de l'ONU, elle prend la tête de 4 des 15 organisations onusiennes. Elle y protège ses intérêts, notamment au niveau de l'OMC, « défendant son régime de subventions au bénéfice, notamment, des entreprises publiques, et refusant toute avancée quant à son statut d'économie en voie de développement, de moins en moins en phase avec la réalité économique »⁴⁶. Au niveau de l'alimentaire, l'élection du candidat de la Chine à la direction de la FAO en juin 2019 représente un événement marquant. Les moyens déployés et la longue stratégie de coalition de votes montrent l'importance accordée à la FAO par la Chine. Et la victoire dès le premier tour du candidat chinois Qu Dongyu, au détriment de la candidate française et européenne Catherine Geslain-Lanéelle, permet aussi de mesurer toute

⁴⁴ Xavier Mas de Xaxas, « China ha colonizado medio mundo con sus programas de desarrollo exterior », *La Vanguardia*, 21 janvier 2022.

⁴⁵ Kai Schultz, « Sri Lanka, Struggling With Debt, Hands a Major Port to China », *The New York Times*, 12 décembre 2017.

⁴⁶ Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, « Chine : contexte agricole et relations internationales », <https://agriculture.gouv.fr/chine-contexte-agricole-et-relations-internationales>, consulté le 22 février 2022.

l'influence diplomatique acquise par la Chine dans les pays en voie de développement et notamment en Afrique. Depuis cette élection et malgré un contexte de crise alimentaire exacerbée, la FAO n'a pas été à l'origine d'initiatives fortes face à l'urgence et la priorité du thème de la sécurité alimentaire. Tout en tenant compte des limitations de son mandat et de son insertion au sein d'un ensemble complexe d'institutions, la FAO est restée assez discrète et les interventions publiques de son directeur assez limitées, contrairement à d'autres acteurs comme l'Union européenne, le G20 ou la France.

La montée de l'influence de la Chine dans les instances internationales ne s'est pas traduite pour le moment par de grandes avancées au niveau de la sécurité alimentaire mondiale ni par une affirmation de modèle alternatif porté par les pays du Sud, alors que la Chine paradoxalement se targue d'en être le porte-parole. Cette discrétion sur des enjeux globaux peut s'expliquer par l'absence d'intérêt pour la Chine d'une véritable remise en cause de la situation actuelle. Elle ne souhaite en effet pas ouvrir de concertations dans lesquelles elle devrait forcément discuter de concessions sur ses stocks ou ses règles d'achats. L'absence d'une gouvernance et d'une régulation fortes bénéficie principalement aux grands acteurs qui ont une capacité à peser sur les marchés agricoles, mais aussi sur l'ensemble de l'écosystème.

- **Une ambition grandissante dans la normalisation notamment alimentaire**

Dans ce contexte de gouvernance alimentaire fragmentée, les règles multilatérales demeurent une base structurante et légitime même si celles-ci sont de plus en plus contestées ou contournées, et doivent donc progressivement cohabiter avec d'autres formes de régulation et d'acteurs privés. Cette complexification croissante amène un intérêt accru pour la convergence normative comme outil de régulation. La normalisation internationale volontaire, construite généralement sur la base de consensus entre parties prenantes, offre la possibilité de limiter la profusion de normes réglementaires, d'adapter, de clarifier et d'unifier le cadre technique et de garantir l'interopérabilité entre pays. La diffusion de standards auprès d'un grand nombre d'acteurs et de régions offre ainsi aux entreprises un meilleur accès à des marchés et au développement de leur activité à l'international. La normalisation, par sa capacité à fournir un avantage sur un marché voire de le redessiner à son avantage ou de le dominer, est donc logiquement devenue « un atout politique, stratégique et tactique considérable pour les acteurs économiques comme pour les pouvoirs publics sur le théâtre mondial des opérations »⁴⁷ et touche de plus en plus à des enjeux de souveraineté nationale (sécurité alimentaire, énergie, sécurité des données, éthique...). La spécificité dans

⁴⁷ Gérard Boivin et Christian Mayeur, « Les normes, face cachée de l'alimentation dans la mondialisation », in *Le Déméter* 2022, IRIS éditions, 2022, p. 85-103.

l'élaboration et l'approbation de normes en fait un théâtre particulier de 'coopétition', mélange de coopération nécessaire et de compétition croissante, mettant en avant des jeux d'influence extrêmement forts.

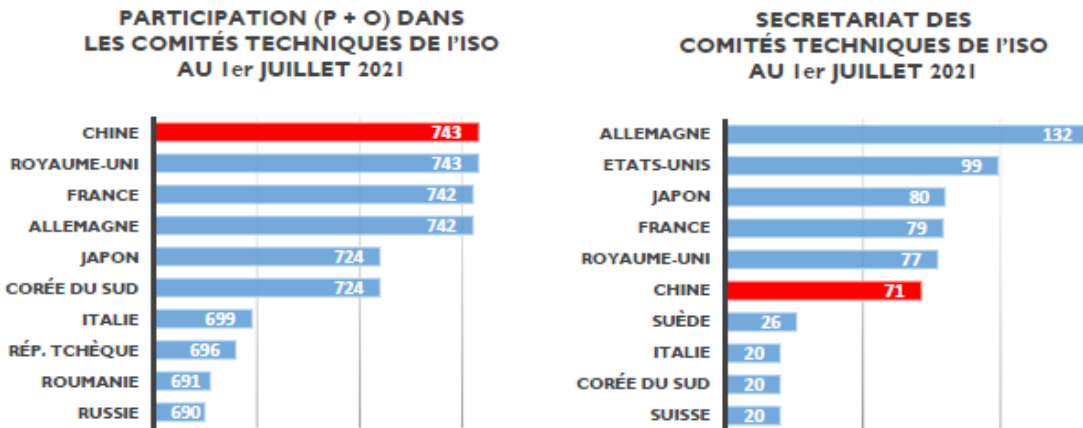
Le pouvoir politique chinois a pris progressivement conscience du lien entre l'établissement de normes techniques et le pouvoir économique. En 2015, le Conseil de l'État pointe les fortes lacunes du système normatif national, fixe un objectif d'accroissement de « l'influence internationale des normes chinoises » et de transformation de la Chine en une « puissance mondiale normative »⁴⁸. Le premier chantier est lancé au niveau institutionnel pour fusionner plusieurs organismes gouvernementaux et donner naissance en 2018 à l'Administration d'État pour la régulation du marché (SMAR), de rang ministériel, qui dirige l'Administration de la normalisation de Chine (SAC), institution principale en matière de normalisation au niveau national, mais aussi au niveau international « dotant ainsi Pékin d'une véritable "machine de guerre" »⁴⁹. Il est important de noter la particularité du système de normalisation chinois qui, à l'image de son système politique et économique, reste profondément dirigé par le pouvoir central. Cela est rappelé dans le document d'objectifs annuels 2021 du SAC que le processus de normalisation est « dirigé par le gouvernement et orienté vers les entreprises »⁵⁰, à la différence de l'approche plus répandue de participation ou d'auto-administration des entreprises avec un rôle de l'État plus secondaire.

Le second chantier mis en œuvre est une participation plus active dans les organisations internationales en charge de la normalisation. En 2008, la Chine rejoint le système de direction de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), et prend rapidement la direction d'organisations de normalisation : présidence de l'ISO entre 2015 et 2017, présidence de l'IEC (Commission électrotechnique internationale) entre 2020 et 2022 et secrétariat général de l'ITU (Union internationale des télécommunications) entre 2015 et 2023. Au-delà de la direction d'organismes, la Chine rejoint le club restreint de pays très actifs dans les différents comités techniques, en se positionnant à la première place pour la présence dans les comités techniques de l'ISO (dont le comité technique 34 en charge des standards « de la fourche à la fourchette »).

⁴⁸ Conseil d'État de la République populaire de Chine, « Avis du Conseil d'État sur la publication d'un programme d'approfondissement de la réforme du travail de normalisation Développement de l'État », 11 mars 2015 – http://www.gov.cn/zhengce/content/2015-03/26/content_9557.htm

⁴⁹ Marina Pourrias, « La Chine, nouvelle puissance normative ? », in *Le Déméter* 2022, IRIS éditions, 2022, p. 85-99.

⁵⁰ Administration de la normalisation de Chine, « Avis du Comité d'administration de la normalisation de l'État sur la publication des points de travail de la normalisation nationale en 2021 », 9 avril 2021 – www.sac.gov.cn/sxxgk/zcwj/202106/t20210602_347314.html



Participation et Secrétariat au sein des comités techniques de l'ISO au 1^{er} juillet 2021⁵¹

L'influence grandissante de la Chine dans les enceintes normatives est visible aussi au niveau de la FAO avec l'élection du candidat chinois en 2019. Or, l'un des attributs de la FAO est la cogestion avec l'OMS (Organisation mondiale de la santé) du Codex Alimentarius, organe gérant normes et codes essentiels aux échanges et à l'arbitrage des différends interétatiques relatifs à la production et à la transformation agroalimentaires (sécurité sanitaire, protection des consommateurs et des travailleurs des filières, préservation de l'environnement...). En effet, l'OMC se réfère depuis 1995 au Codex Alimentarius dans l'arbitrage de litiges commerciaux aux titres de l'accord SPS (Sanitaire et phytosanitaire) et OCT (Obstacles techniques au commerce). Le Codex Alimentarius est donc devenu une instance déterminante de la régulation du commerce international de produits alimentaires, exacerbant les rapports de pouvoir dans la négociation de chaque norme⁵². Mais il faut relativiser le pouvoir d'influence de la seule présidence (et de la mise à disposition croissante d'experts chinois) sur la FAO et son outil de normalisation : « en matière de Codex Alimentarius, une influence peut certes provenir de la direction de la FAO, mais l'établissement des normes se fait à travers des Comités qui regroupent plusieurs pays (la Chine en préside deux sur quinze). À moins de pressions fortes et très visibles, la redéfinition des normes sera un travail de longue haleine qui inclura également d'autres organismes (OMS, OIE (Organisation mondiale de la santé animale), etc.) »⁵³.

- **Une promotion de ses normes via ides accords et initiatives distincts**

Face à des difficultés ou des blocages dans l'adoption et l'implantation de normes au niveau international, la convergence normative est de plus en plus conduite par le biais d'accords

⁵¹ Antoine Bondaz, « Promouvoir la « connectivité immatérielle » : réformes et ambitions internationales de la Chine en matière de normalisation », *Recherches & Documents*, n°14, FRS, 2021.

⁵² Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Centre d'études prospectives, *op. cit.*, p.16.

⁵³ Entretien avec Jean-Marc Chaumet, 4 février 2021 dans Pierre Blanc, « Nourrir la puissance : l'alimentation au prisme de la géopolitique », in *Le Déméter 2022*, IRIS éditions, 2022, p. 25-39.

bilatéraux et régionaux. Ainsi, à côté de l'influence grandissante dans les organismes internationaux de normalisation, les efforts chinois se tournent également vers les pays émergents, nouveaux partenaires économiques et diplomatiques, en vue de leur faire adopter ses normes dans une approche bilatérale ou dans le cadre de l'initiative BRI ou d'accords régionaux. Par exemple, l'initiative BRI contient un volet dédié à la normalisation avec un objectif d'interconnexion des standards techniques au sein de la BRI. Des forums de coopération sont spécialement dédiés à la coopération sur la normalisation et de nombreux accords de coopération ont été signés (92 accords auraient été signés avec 52 pays ou régions en septembre 2019⁵⁴). Dans le domaine agricole, la Chine et le Laos ont créé un centre de démonstration et de coopération agricole pour notamment étudier la possibilité d'étendre les normes chinoises en matière de plantation. Et le Laos a également adopté en 2021 les normes chinoises en matière d'élevage, condition requise pour pouvoir continuer d'exporter son bétail vers la Chine⁵⁵. Elle déploie également son influence normative via les accords de libre-échange bilatéraux ou régionaux, notamment le partenariat économique régional global (RCEP) entre quinze pays du Pacifique et largement dominé par le poids de la Chine, ou via des enceintes ou organisations régionales telles que l'OCS, l'ASEAN, les BRICS, le Forum Chine-Afrique (FOCAC).

La Chine a bénéficié de l'expansion commerciale mondiale pour se développer et s'affirmer sur la scène internationale, mais paradoxalement elle déploie des stratégies participant à une plus forte régionalisation de la mondialisation. Profitant du développement de ses relations commerciales (largement asymétriques) avec l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine, la Chine y déploie sa puissance normative via l'accès à son marché ou au travers de dispositifs liés aux investissements et développements d'infrastructures effectués dans les pays. « Pour le dire autrement, ne pas respecter le cahier des charges chinois expose les interlocuteurs africains ou sud-américains à une batterie d'incertitudes sur la pérennité de l'investissement »⁵⁶. Ce contournement des organisations référentes de normalisation par une approche régionale peut constituer une menace sur le fonctionnement du système international de normalisation, en forçant l'adoption de normes au niveau international par le simple fait qu'elles soient en place dans une majorité de pays (politique du fait accompli) ou en mettant

⁵⁴ Conseil d'État de la République populaire de Chine, « Renforcer les échanges et la coopération afin d'améliorer en permanence la capacité de la normalisation à servir la construction de 'Une ceinture, une route' », 11 septembre 2019 – <http://www.scio.gov.cn/xwfbh/>

⁵⁵ Antoine Bondaz, « Promouvoir la « connectivité immatérielle » : réformes et ambitions internationales de la Chine en matière de normalisation », *Recherches & Documents*, n°14, FRS, 2021.

⁵⁶ Sébastien Abis, « Chine, puissance normative », IRIS, 10 juin 2020.

en concurrence des normes au risque de contribuer à une fragmentation du commerce international.

Une autre dynamique à l'œuvre et touchant indirectement le secteur agroalimentaire est l'appui apporté par le pouvoir politique chinois à la diffusion de normes chinoises dans le secteur de l'e-commerce et du numérique. Face à des exigences croissantes de traçabilité, les multinationales de l'agroalimentaire s'appuient de plus en plus sur des outils privés pour sécuriser et contrôler les flux des échanges internationaux. Des outils et des normes privés se généralisent progressivement, notamment en imposant leur usage par obligation contractuelle aux partenaires sur la chaîne d'approvisionnement. L'OMC identifie cet essor de normes privées comme l'un des défis de la gouvernance mondiale à venir⁵⁷. Par exemple, la Chine soutient des initiatives de grandes entreprises d'État, comme pour la diffusion du système Covantis, plateforme digitale pour les opérations de commerce international de produits agricoles et alimentaires, développé en partie par le géant du négoce agricole COFCO. La Chine impose aux ports qu'elle contrôle d'adapter leurs interfaces pour pouvoir fonctionner de manière intégrée avec ce système. L'accès au marché chinois pour les produits agroalimentaires requiert ainsi pour les entreprises étrangères une maîtrise des procédures d'enregistrement et des obligations de conformité et de plus en plus l'intégration à des systèmes de *blockchains*, contraintes supplémentaires pesant sur les ressources, l'organisation et les risques pour l'entreprise⁵⁸.

CONCLUSION

De par son poids démographique, mais surtout de par son développement économique, la Chine consomme de plus en plus de céréales spécialement pour nourrir son cheptel. Malgré des politiques nationales de soutien massif au secteur agricole et une forte croissance de la productivité, elle s'est retrouvée au début des années 2000 progressivement de plus en plus dépendante d'approvisionnements de l'extérieur pour compléter sa production domestique. La part des importations sur l'ensemble de la consommation de céréales reste marginale, entre 3 et 10%, mais celle-ci représente des quantités extrêmement importantes pour un commerce mondial assez restreint. La Chine a donc acquis le double titre de premier producteur mondial de céréales, mais aussi celui de premier importateur. Paradoxale à première vue, cette situation est perçue comme une faiblesse, surtout que la sécurité alimentaire est historiquement un enjeu politique particulièrement sensible en Chine. D'où

⁵⁷ Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Centre d'études prospectives, *op. cit.*, p.16.

⁵⁸ Marina Pourrias, *op. cit.*, p.20.

un effort redoublé sur la production nationale, mais également sur l'innovation technique et scientifique dans l'espoir de renouer avec une indépendance alimentaire sur des denrées considérées comme primordiales. Cependant, le niveau de production domestique semble difficile à faire croître à court terme face aux contraintes géographiques, à la dégradation des sols et à un usage déjà largement massif en engrais. Et la recherche & développement dans des semences modifiées et des modes de production hors agriculture risquent de ne pas apporter de solutions rapides à ce problème.

Ainsi, la Chine a dû accepter sa dépendance structurelle à l'extérieur, mais elle tente d'accompagner cette dépendance par des stratégies pour transformer cette faiblesse en vecteur de puissance. Les stratégies déployées sont extrêmement variées et dépassent largement le secteur purement agroalimentaire ou l'objectif précis de réduction de dépendance céréalière, mais elles contribuent dans leur ensemble à influencer sur les marchés agricoles internationaux, mais aussi sur les aspects hors marchés. Au niveau des marchés agricoles, la Chine a su tirer profit de son poids croissant dans les achats internationaux pour renverser des rapports de domination traditionnelle de la part des grands exportateurs. En outre, en mettant en place des stocks massifs et une politique de prix de soutien, la Chine protège son marché intérieur des trop fortes fluctuations des marchés mondiaux, tout en lui permettant de pouvoir jouer davantage sur la temporalité de ses achats internationaux. Ainsi, cette stabilité interne ne participe pas à la stabilité mondiale, et la Chine semble au contraire jouer un rôle déstabilisateur sur les marchés mondiaux par l'absence de visibilité sur sa politique d'achat et sur ses stocks, amplifiant les effets d'événements climatiques, politiques ou économiques. Elle tire parti également de sa place de principal client auprès des grands exportateurs céréaliers pour peser dans la relation commerciale en les mettant en concurrence et en jouant sur l'application de barrières tarifaires ou de mesures sanitaires et phytosanitaires, afin de tenter de tirer des bénéfices commerciaux, mais aussi diplomatiques.

En parallèle, la Chine investit, directement ou via ses entreprises, dans l'écosystème agricole et alimentaire dans une logique de sécurisation d'approvisionnement, mais aussi de projection d'influence. Elle achète des terres à l'étranger, noue des partenariats pour garantir des achats de récolte, investit pour développer la production agricole à destination de l'exportation, prend le contrôle d'entreprises clés dans la chaîne agroalimentaire (semences, transformation, négoce, technologie, numérique...) ou soutient ses champions nationaux, participe à l'amélioration du maillage logistique (à l'instar des nouvelles routes de la soie) pour faciliter le transport et l'exportation des produits agricoles, etc. Elle mène aussi une campagne dans les instances internationales pour pouvoir y défendre ses intérêts et influencer sur les règles

régissant l'agriculture et l'alimentaire, tout en les contournant via une diplomatie parallèle avec ses nouveaux partenaires économiques pour promouvoir ses propres normes.

Dans un secteur marqué par le nombre élevé d'acteurs et une interdépendance croissante, la Chine se démarque par la présence transversale de l'État et une gestion extrêmement centralisée de ses approvisionnements, lui conférant une capacité à peser de manière coordonnée et la dotant d'un pouvoir inquiétant. Cette position plus cohérente et monopolistique que celle de ses rivaux est renforcée par une stabilité du régime et des institutions, lui permettant d'établir des stratégies de long terme. Cette apparente stabilité politique permet de se consacrer à l'objectif stratégique de redevenir la première puissance mondiale en 2049, année de la commémoration du centième anniversaire de la République populaire de Chine. Or pour y parvenir, les dirigeants chinois savent qu'ils doivent d'abord répondre aux aspirations basiques de leur population, en apportant de la nourriture pour tous en quantité et en qualité et en développant l'espace intérieur rural pour assurer un équilibre entre villes et campagnes. Les stratégies nationales confèrent ainsi une grande place à la politique agricole et alimentaire ; et les conséquences de la guerre en Ukraine sur la situation mondiale alimentaire renforcent la pertinence de celle-ci aux yeux des autorités chinoises.

Dans ce sens, la Chine illustre bien le lien, toujours actuel, entre l'alimentation et la puissance. Elle cherche à améliorer sa capacité à ne pas (trop) dépendre des autres, à peser et à s'émanciper du point de vue alimentaire, dans un objectif plus global de peser sur les affaires du monde, sur le plan économique et au-delà. Et, réciproquement, elle use habilement de sa puissance récemment acquise (économique, diplomatique, financière, commerciale...) pour la projeter dans des domaines lui permettant de renforcer sa sécurité alimentaire nationale.

La (re)prise de conscience de l'importance stratégique de l'enjeu agricole et alimentaire et d'un déploiement de politiques offensives dans ce domaine par des puissances telles que la Chine (qualifiée de « rival systémique ») doit contribuer au réveil européen sur cette question. La « cigale » européenne est ainsi attendue à la fois sur la mise en œuvre de politiques fortes au niveau européen pour soutenir de manière concertée la production tout en contribuant à la transition environnementale et énergétique, mais aussi comme moteur d'une diplomatie agricole internationale en faveur d'une stabilisation des marchés, d'un renforcement de règles communes et d'une solidarité envers les régions les plus fragiles. L'Union européenne est certainement l'acteur le mieux positionné pour porter ce type d'initiatives, par son poids commercial comme exportateur de céréales et par sa capacité diplomatique. Mais elle serait certainement aussi le plus sincère dans sa volonté d'éviter des perturbations majeures en termes de production ou de commerce agricole mondial, de par sa position géographique à

proximité des principales régions qui en souffriraient le plus, et qui pourraient provoquer de nouvelles tensions dans son voisinage immédiat et des flux migratoires additionnels. Ainsi, en renouant avec cette double ambition interne et externe, l'Union européenne contribuerait à sa propre sécurité.

L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'événements.